



ESPÈCE RARE

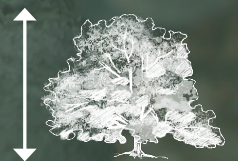
ESPÈCE DIFFICILE À IDENTIFIER. SE RÉFÉRER À UN PROFESSIONNEL.

© Frédéric Coursol

Érable noir *Acer nigrum*

Vulnérable au Québec

20-30 m



CARACTÉRISTIQUES

- Écorce gris noirâtre, crevassée;
- Feuilles de 10 à 15 cm avec de 3 à 5 lobes courts;
- Dessous des feuilles poilu et dessus vert foncé;
- Fleurs jaunâtres, tombantes et sans pétales;
- Fruit est une disamare (deux samares réunies à la base).



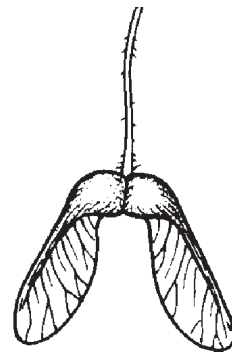
© Frédéric Coursol



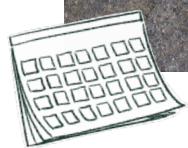
© Laurent Brisson



© Frédéric Coursol



© Gouvernement du Canada



FIN AVRIL À MI-MAI

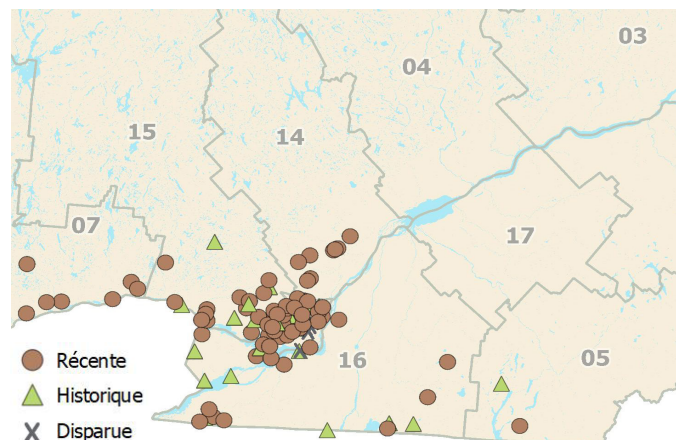
JUIN-SEPTEMBRE

HABITAT



- Partie haute des rivages et territoires les plus tempérés;
- Forêts de feuillus, souvent avec l'érable à sucre;
- Sites riches où la présence d'autres espèces en situation précaire est probable;
- Préfère l'ombre et les milieux moyennement humides;
- Sols calcaires et riches à pH élevé.

RÉPARTITION AU QUÉBEC





MENACES

- Expansion urbaine;
- Construction de routes;
- Ouverture du couvert forestier;
- Hybridation avec l'érable à sucre.

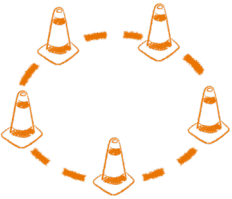
SENSIBILITÉ DE L'ESPÈCE AUX PERTURBATIONS

Espèce tolérante à l'ombre, mais peut bénéficier de trouées.

Tolère mal l'excès d'humidité ou de sécheresse.

Les individus matures ne sont pas sujets à des bris mécaniques en raison de leurs bourgeons portés au-dessus du sol.

ADAPTER LES PRATIQUES EN FONCTION DE LA SENSIBILITÉ DE L'ESPÈCE



- Identifier la zone d'occupation, c'est-à-dire l'endroit où se trouvent les plants.
- Lorsque l'arbre n'est pas localisé précisément, appliquer les mesures de la zone d'occupation à l'ensemble du peuplement forestier.

DANS LA ZONE D'OCCUPATION



Éviter de modifier le drainage et de créer des ornières en planifiant les travaux lorsque la capacité portante du sol est maximale, soit en période sèche ou lorsque le sol est gelé.



Aucune construction de nouveaux chemins.



Aucune récolte permise de l'érable noir, ni de l'érable à sucre afin de limiter les risques d'une mauvaise identification.



En présence de régénération, éviter le passage de la machinerie à moins d'assurer sa protection et éviter d'y déposer des déchets de coupe.



Le prélèvement d'espèces compagnes est permis, mais en laisser minimalement 10 %.

Illustrations : Sophie-Anne Vachon et Émilie Dumais

Pour les références et en savoir plus, visitez foretprivee.ca/biodiversite



Réalisée par



et
CONSERVATION DE LA NATURE CANADA



Ce projet a été réalisé avec l'appui financier de :
This project was undertaken with the financial support of:



Environnement et Changement climatique Canada

Environment and Climate Change Canada



Fondation de la faune du Québec

